

Modalités applicables à Boxer

Matières

Renseignements importants pour les clients au Canada	1
Ce que ces modalités expliquent	2
Ce que Boxer fait pour vous	2
Que se passe-t-il si Boxer Co évalue votre produit	3
Ce que Boxer ne fait pas.....	3
Comment résilier, annuler ou transférer Boxer	4
Comment Boxer Co protège votre vie privée	4
Les limites de la responsabilité de Boxer	5
Comment ces modalités sont appliquées	6
Que signifient les mots en italique dans ce document.....	6

Renseignements importants pour les clients au Canada

La Loi sur la vente d'objets (Sales of Goods Act) et/ou La Loi sur la protection du consommateur (Consumer Protection Act), ou une législation similaire qui vous est applicable, peut vous accorder une garantie sans frais sur tous les biens que vous achetez auprès d'un vendeur en ce qui concerne la qualité marchande et l'adéquation des biens à l'usage auquel ils sont normalement utilisés. De plus, il peut être une condition de votre achat auprès du vendeur du produit que le produit corresponde à la description du produit.

Boxer peut être annulé dans les circonstances décrites dans les présentes *modalités*, avant la date de fin indiquée dans le document sommaire que vous avez reçu avec ces modalités.

Boxer CAN Limited + 1 855 707 1050

Ce que ces modalités expliquent

Ces *modalités* expliquent comment *Boxer* protège immédiatement votre achat et améliore votre expérience de magasinage en ligne. *Boxer* est distinct et en sus des droits que vous détenez aux termes des modalités de vente du vendeur et des lois sur la protection du consommateur applicables.

À qui l'on réfère dans ce document

Lorsque vous voyez les mots suivants dans ce document, voici à qui ils font référence :

- vous ou votre – le client qui achète *Boxer*
- le vendeur – la partie qui vous vend à la fois *Boxer* et le *produit* auquel *Boxer* se rattache
- *Boxer Co* – la société qui administre ces *modalités*.

Les mots en italique ont un sens particulier

Chaque fois que ce document utilise un mot en italique, *comme ceci*, il s'agit de la définition et de l'interprétation de ce mot selon la section « Que signifient les mots en italique dans ce document ».

Ce que Boxer fait pour vous

1.1 Boxer peut fournir une solution aux problèmes de produits défectueux et de livraison

Si le *produit* que vous achetez est *défectueux* au cours de la *durée*, ou s'il y a un problème de *livraison*, le vendeur vous fournira une *solution*, sous réserve de ces *modalités*. Les produits *défectueux* ou les problèmes de *livraison* comprennent, par exemple, si le *produit* ne fonctionne pas comme il le devrait ou s'il n'arrive pas exactement tel que commandé.

Vous avez acheté *Boxer* du vendeur pour *votre province ou territoire de résidence*. Ces *modalités* constituent un contrat entre *vous* et le vendeur. Le vendeur a retenu les services de *Boxer Co* pour administrer ces *modalités*.

1.2 Que se passe-t-il lorsque vous soulevez un problème concernant un produit

Pour *soulever un problème* au sujet d'un *produit* que vous avez acheté avec *Boxer*, créez ou accédez à votre compte à GoBoxer.com, et suivez les instructions. Pour obtenir de l'aide, visitez goboxer.com/raiseanissue.

Lorsque vous *soulever un problème*, vous recevrez, le cas échéant, l'une des choses suivantes :

- a) la réparation de votre *produit*
- b) un *remplacement*
- c) un *paiement en espèces*.

Le *paiement en espèces* comprendra les taxes et droits que le vendeur vous a facturés pour votre *produit*, ainsi que les frais d'expédition applicables.

1.3 Boxer continue de protéger les biens qui sont réparés ou remplacés

Si vous recevez un *remplacement* ou que votre *produit* est réparé, *Boxer* continuera de s'appliquer au *produit* remplacé ou réparé pour la *durée* initiale.

1.4 Boxer Co compensera le coût en carbone pour l'expédition de votre produit

Boxer Co compensera le coût en carbone pour l'expédition de votre *produit* du vendeur à vous. Pour ce faire, il compensera les coûts du carbone sur une base combinée avec les clients du monde entier (plutôt que sur une base individuelle de livraison).

Boxer Co peut publier de temps à autre des mises à jour sur les améliorations apportées à son programme de développement durable.

1.5 Boxer Co peut conserver le produit original après avoir fourni une solution

Si vous recevez une *solution* après avoir *soulevé un problème*, Boxer Co peut conserver le *produit* original. Boxer Co peut vous demander d'envoyer le *produit* à l'endroit de son choix, sans frais pour vous.

1.6 Boxer Co remboursera les dépenses approuvées

Boxer Co prendra des dispositions pour le remboursement des frais approuvés engagés pour l'expédition, l'évaluation ou d'autres raisons. Pour en savoir plus, consultez goboxer.com/raiseanissue.

Que se passe-t-il si Boxer Co évalue votre produit

2.1 Boxer Co pourrait devoir évaluer votre produit

Lorsque vous *soulever un problème*, Boxer Co peut déterminer que le *produit* devrait être évalué par un réparateur qu'il nomme. Boxer Co vous informera des options d'expédition ou de livraison. Les réparations peuvent comprendre des pièces remises à neuf.

2.2 Vous n'aurez pas à payer l'expédition pour un produit à évaluer

Si Boxer Co exige que vous expédiez le *produit* pour qu'il soit évalué, ce sera sans frais pour vous.

Ce que Boxer ne fait pas

3.1 Vous ne pouvez pas soulever de problème dans les circonstances suivantes

Vous ne pouvez pas *soulever un problème* concernant la perte ou les dommages causés au *produit* ou à tout autre objet ou partie si la perte ou les dommages sont causés, directement ou indirectement, par l'une des causes suivantes :

- a) vous causez, tentez de causer ou omettez de mitiger des dommages ou des pertes, ou vous causez, autorisez, aidez ou encouragez un problème à se manifester (que vous le fassiez ou non volontairement ou par négligence)
- b) vous utilisez de l'équipement ou un logiciel avec un *produit* que le *fabricant* n'a pas approuvé ou a exclu pour utilisation avec ce *produit* au Canada
- c) les forces externes, les actions, les conditions ou les événements (y compris la perte, le vol ou les dommages accidentels ou délibérés) ou l'usure normale
- d) l'installation, le raccordement, l'entretien, le port, le nettoyage, l'utilisation, l'exploitation ou l'entreposage qui est déraisonnable, imprudent ou négligent ou qui n'est pas conforme aux instructions applicables du *fabricant*, y compris si fait par un tiers
- e) le *produit* est confisqué (ceci étant, le cas échéant, le *frais* Boxer vous sera remboursé)
- f) les articles consommables ou consommables utilisés dans le *produit* ou avec celui-ci.

3.2 Si votre produit n'est pas authentique

Si votre *produit* n'est pas authentique, vous recevrez un *paiement en espèces*. Votre *produit* ne sera pas remplacé par un article authentique.

Comment résilier, annuler ou transférer Boxer

4.1 Début et fin de Boxer

Boxer commence à la *date d'achat* – le jour où vous achetez *Boxer* du vendeur. Il se termine à la première des dates suivantes :

- a) la fin de la *durée*
- b) la date à laquelle vous recevez un *paiement en espèces* après avoir *soulevé un problème*
- c) la date à laquelle une autorité ou un organisme gouvernemental confisque le *produit* pour quelque raison que ce soit.

4.2 Vous pouvez annuler Boxer en tout temps

Vous pouvez annuler *Boxer* en tout temps sur le site Web de *Boxer Co*, GoBoxer.com.

4.3 Dans certaines situations, Boxer Co rembourse vos frais Boxer

Boxer Co rembourse le *frais Boxer* si vous annulez dans les 30 jours suivant la *date d'achat*.

Boxer Co mettra fin à *Boxer* et vous rembourse le *frais Boxer* si le vendeur vous rembourse le *prix du produit* parce qu'il a annulé votre achat ou parce que vous avez retourné le *produit* selon les modalités de vente.

Boxer Co rembourse le *frais Boxer* si vous ne recevez pas votre *produit* parce qu'une autorité gouvernementale le confisque et qu'il ne vous est pas livré par la suite.

Toutefois, *Boxer Co* ne vous rembourse pas le *frais Boxer* après les 30 jours suivant la *date d'achat* ou après que vous aurez *soulevé un problème*.

4.4 Boxer peut être annulé s'il n'aurait pas dû vous être vendu

Vous reconnaissez que votre *Boxer* peut être annulé si le vendeur ou *Boxer Co* a des motifs raisonnables de croire que *Boxer* a été vendu par erreur, illicitement ou illégalement avec votre *produit*. Par exemple, *Boxer Co* peut annuler *Boxer* s'il a été vendu avec un produit qui n'a pas été approuvé, qui ne peut être soutenu ou si la vente contrevient à la loi applicable.

Si votre *Boxer* est annulé en vertu de la présente clause, le *frais Boxer* vous sera remboursé.

4.5 Vous pouvez transférer Boxer à une autre personne

Vous pouvez transférer *Boxer* à une autre personne sur GoBoxer.com

Comment Boxer Co protège votre vie privée

5.1 Boxer Co peut vous envoyer des messages au sujet de Boxer

Vous fournissez à *Boxer Co* et au vendeur des *renseignements personnels* lorsque vous achetez *Boxer* et créez ou ouvrez un compte à GoBoxer.com.

Vous convenez que *Boxer Co* peut vous envoyer des messages au sujet de *Boxer*. Il s'agit notamment de messages vous informant des dates d'expiration et de mises à jour.

5.2 Boxer Co et le vendeur ont des politiques sur la protection des renseignements personnels qui contiennent plus de renseignements

Les politiques de protection des renseignements personnels de *Boxer Co* et du vendeur contiennent de plus amples renseignements sur comment :

- ils recueillent, utilisent, communiquent et gèrent chacun vos *renseignements personnels*
- vous pouvez demander l'accès à vos *renseignements personnels*
- vous pouvez demander la correction de vos *renseignements personnels*

- vous pouvez déposer une plainte si vous croyez qu'il y a eu atteinte à votre vie privée.

Vous pouvez également utiliser les coordonnées indiquées à la clause 5.3 si vous avez des préoccupations ou des demandes de renseignements au sujet de vos *renseignements personnels*, ou si vous souhaitez déposer une plainte ou présenter une demande concernant la correction de vos *renseignements personnels* ou l'accès à ceux-ci.

5.3 Comment consulter la politique sur la protection des renseignements personnels de Boxer Co ou prendre contact au sujet de la vie privée

La politique sur la protection des renseignements personnels de *Boxer Co* est disponible sur goboxer.com/legals/privacy-policy. *Boxer Co* peut mettre à jour la politique de temps à autre.

Si vous avez des questions, des demandes ou des plaintes concernant la protection des renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels de *Boxer Co* par:

- courriel, à l'adresse privacy@goboxer.com
- la poste, à PO Box 74562, Greenlane, Auckland, Nouvelle-Zélande 1543.

Vous pouvez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels du vendeur en utilisant ses coordonnées.

Les limites de la responsabilité de Boxer

6.1 Information importante pour les clients au Canada

LES LOIS DE CERTAINES JURIDICTIONS, Y COMPRIS LE QUÉBEC, NE PERMETTENT PAS CERTAINES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ OU DE CERTAINS DOMMAGES. SI CES LOIS S'APPLIQUENT À VOUS, TOUTES LES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DANS CES *MODALITÉS* POURRAIENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS ET VOUS POURRIEZ AVOIR DES DROITS SUPPLÉMENTAIRES.

6.2 Boxer Co n'est pas un assureur ni un mandataire du vendeur

Boxer Co n'est pas un assureur, et ces *modalités* ne constituent pas une police d'assurance, à moins qu'elles ne soient expressément réglementées comme telles par la loi. *Boxer Co* n'est pas partie à ces *modalités*.

Boxer Co n'est pas un mandataire du vendeur, et le vendeur n'est pas un mandataire de *Boxer Co*.

6.3 La responsabilité de Boxer Co est limitée à la valeur du produit, plus le frais Boxer

Comme le permet la loi, la responsabilité du vendeur et de *Boxer Co* – et de leurs dirigeants, employés, entrepreneurs ou mandataires – aux termes de ces *modalités* ou relativement à celles-ci se limite à la valeur combinée du *prix du produit* et du *frais Boxer*. Cela comprend la responsabilité contractuelle, délictuelle (ou extracontractuelle) ou autre (y compris la négligence).

Comme le permet la loi, la responsabilité ne s'étend pas à tout ce qui n'est pas explicitement écrit dans ces *modalités*.

6.4 Boxer Co n'est pas responsable de certaines pertes liées à ces modalités

Ni *Boxer Co* ni le vendeur, ni aucun de leurs dirigeants, employés, entrepreneurs ou mandataires respectifs, ne sera responsable de la perte de profits, d'affaires, d'achalandage ou d'occasion, ni d'une perte ou d'un dommage spécial ou immatériel découlant de ces *modalités*.

6.5 Boxer Co n'est pas responsable de la perte de données

Le *produit* étant évalué, transporté ou réparé peut entraîner la perte de *données*, de logiciels, de micrologiciels ou d'applications sur le *produit*. Comme le permet la loi, ni *Boxer Co* ni le vendeur ne seront responsables de la perte ou de la corruption de *données*, de logiciels, de micrologiciels ou d'applications.

Avant de faire évaluer un *produit*, vous devez sauvegarder ou télécharger ses *données* ou son logiciel sur un autre dispositif de stockage.

Comment ces modalités sont appliquées

7.1 Le manquement attribuable à des circonstances extraordinaires ne constitue pas une violation

Il se peut que vous, le vendeur ou *Boxer Co* soyez dans l'impossibilité de remplir une obligation en raison d'événements ou de circonstances extraordinaires indépendants de la volonté d'une personne (force majeure).

Si cela se produit, dans la mesure où la capacité de remplir une obligation est empêchée, entravée ou retardée par la force majeure, cela ne sera pas réputée constituer une violation de ces *modalités*.

7.2 Ces modalités sont régies par les lois du Canada

Ces *modalités* et tout différend à leur sujet sont régis par les lois de votre *province ou territoire de résidence* et relèvent de la compétence exclusive des tribunaux de votre *province ou territoire de résidence*.

Si vous vivez en Colombie-Britannique, toute action ou procédure intentée contre un assureur en vue de recouvrer des sommes d'assurance payables aux termes d'un contrat est absolument irrecevable, à moins que vous ne l'intentiez dans le délai prévu à l'article 23 de l'*Insurance Act* (Colombie-Britannique).

7.3 Ces modalités peuvent être présentées sous forme électronique

Ces *modalités*, ainsi que les pièces jointes, documents ou renseignements connexes, peuvent :

- être utilisés et acceptés sous forme électronique
- transmis électroniquement à l'adresse électronique que vous avez fournie à *Boxer Co* ou au vendeur.

7.4 Comment interpréter ces modalités

Tous les titres du présent document ne sont présentés qu'à des fins de commodité et ne peuvent être invoqués pour interpréter ces *modalités*.

Dans les présentes *modalités*, la mention d'une partie comprend ses représentants, successeurs, cessionnaires et ayants droit.

Que signifient les mots en italique dans ce document

Boxer désigne les droits et obligations aux termes des présentes *modalités*.

Boxer Co désigne Boxer CAN Limited, 6 / F, The Annex, Central Plaza, 18 Harbour Road, Hong Kong, numéro de société 2849579.

Le *frais Boxer* désigne le frais que vous avez payé pour *Boxer*, y compris toute taxe ou tout prélèvement.

Le *paiement en espèces* est un paiement qui vous est versé après que vous ayez soulevé un problème. La valeur d'un *paiement en espèces* est égale au *prix du produit*.

Les *données* désignent les images, le texte, la musique, les fichiers, les numéros, les mots de passe ou toute autre forme ou tout autre type de support ou d'enregistrement. Il peut exister sur, dans ou en rapport avec un *produit* ou ailleurs. Les *données* peuvent:

- a) être détenues, générées, téléchargées ou partagées par vous
- b) vous être concédées sous licence
- c) être présentes ou chargées sur votre *produit* avant la *livraison*.

Livraison signifie la livraison physique du *produit* à l'adresse que vous avez indiquée au moment de son achat, au Canada.

Défectueux désigne, à l'égard d'un *produit*, une faute, un défaut ou une défaillance qui n'est pas exclue de ces *modalités*.

Fabricant désigne la partie qui a substantiellement fabriqué, construit ou assemblé le *produit* (ou qui a fait fabriquer, construire ou assembler le *produit* par des tiers). Il comprend la dernière partie qui a employé une quantité importante de main-d'œuvre et de matériaux au *produit* (ou qui a fait appel à d'autres personnes pour le faire) avant qu'il vous soit vendu.

Renseignements personnels s'entendent de tout ce qui est défini comme des renseignements personnels ou des données personnelles dans toute loi applicable en matière de protection des renseignements personnels. Il comprend:

- une information ou une opinion, qu'elle soit véridique ou non
- les informations, qu'elles soient ou non enregistrées sous une forme matérielle
- des renseignements sur une personne identifiée ou sur une personne raisonnablement identifiable
- les renseignements fournis par une personne identifiée ou une personne raisonnablement identifiable, ou qui sont liés à une telle personne.

Produit désigne le produit auquel ces *modalités* s'appliquent, comme il est indiqué dans le sommaire que vous avez reçu avec ces *modalités* à la *date d'achat* ou après cette date.

Prix du produit s'entend du montant que vous avez payé au vendeur pour le *produit* dans la devise dans laquelle vous avez été facturée. Il s'agit du montant indiqué comme prix du produit dans le sommaire que vous avez reçu avec ces *modalités* à la *date d'achat* ou après.

Le *prix du produit* comprend :

- a) les taxes et droits que le vendeur vous a facturés relativement au *produit*
- b) les frais de *livraison* que le vendeur vous a facturés. Les frais de *livraison* sont calculés comme étant le coût normal ou le coût inférieur parmi toutes les options de *livraison* du produit, s'il existe des options. Sinon, si le coût n'est pas identifiable, *Boxer Co* fait une estimation raisonnable des frais de *livraison* pour ce produit.

Province ou territoire de résidence désigne votre province ou territoire de résidence au Canada, tel qu'il est indiqué dans le sommaire que vous avez reçu avec ces *modalités*.

Date d'achat désigne la date à laquelle vous payez le *frais Boxer*.

Soulever un problème (ou *soulevé un problème*) signifie toute demande de services ou de *solution* que vous faites en lien avec ces *modalités*.

Remplacement s'entend d'un produit qui est le même que celui que vous avez acheté à l'origine.

Un *remplaçant* est :

- a) un produit fabriqué par le même *fabricant* et portant le même numéro de modèle ou la même description (le cas échéant)
- b) un produit remis à neuf, certifié ou autorisé par le *fabricant*, ayant la même apparence, le même rendement et les mêmes caractéristiques que le *produit* d'origine, ou obtenu par le vendeur, le *fabricant* ou *Boxer Co* en substitution d'un *produit*.

Solution s'entend de tout service qui vous est fourni aux termes de ces modalités. Il comprend:

- a) réparation du *produit*
- b) la fourniture d'un *remplaçant*
- c) le versement d'un *paiement en espèces*.

Durée désigne la durée de *Boxer*. Il s'agit de la longueur du *Boxer* que vous avez acheté, sous réserve qu'il prenne fin plus tôt selon ces *modalités*.

Modalités désignent les présentes modalités et conditions, qui constituent une entente entre vous et le vendeur.